

PREMIÈRE JOURNÉE

Première Permanence

Registre ouvert le 01/07/2024 à 14^h30 heures

Observations de M⁽¹⁾

① Madame VAN BRUGGEN Nonetay sur Allier

Contre le projet pour les raisons suivantes :

- Impact sur la santé humaine - particules fines produites par les pales
- ~~Perte~~ Perte de production de fait des ovins et des bovins
- Impact sur le comportement de ces animaux (dépressifs)
- Nuisances visuelles de part le gigantisme et par les lumières de balisage aérien
- Mortalité des oiseaux migrateurs - Perturbation des oiseaux nichant dans la zone
- Quantités importantes de béton utilisé pour les fondations
- Dépréciation de l'immobilier des particuliers
- Impacts négatifs sur le patrimoine (châteaux)
- Impact sur le tourisme
- Produits dérivés du pétrole (huiles-graisses, ...) nécessaires pour le fonctionnement peuvent nuire à l'environnement
- Nuisances sonores
- Il faut préserver le caractère rural et paisible du département de l'Allier.

AA Brug

Fin de la permanence à 17^h30

Bernard TUNNET